



Statut de Résident ? 6 mars 2014...



Paul Giacobbi



Jean-Guy Talamoni

Pages 4 & 5




Cors'Odyssea




Pages 24 à 26

**Prix Press Club Humour et Politique
des hebdomadaires régionaux 2014**

Votez pour votre phrase préférée
1^{ÈRE} SÉLECTION

« Si Nicolas Sarkozy n'avait pas été là,
il n'y aurait plus de démocratie en France,
en Europe et dans le monde »
HENRI GUAINO

« En politique, on n'est jamais fini. Regardez-moi ! »
ALAIN JUPPÉ

« Peut-être... mais menotté »
à propos d'un éventuel retour de Nicolas Sarkozy
ARNAUD MONTEBOURG

« On a une recrudescence de violence...
par exemple le vol des portables à l'arraché.
Ça n'existait pas avant que les portables existent ! »
NADINE MORANO

« On a besoin d'une Angela Merkel en France
et cela peut être un homme »
VALÉRIE PÉRESSE

Avec le soutien de 

www.prixhumourhebdomadaires.com




Stéphane Antona
PIETROSELLA



Louis Giordani
**GROSSETO-PRUGNA
PORTICCIO**

Pages 6 à 8

ALTA FREQUENZA a Raddiu di a Corsica

**u decanu di i media audiovisuali
pà dà a parolla à i Corsi dapoi trent'anni**

Pour entamer cette année 2014, ICN Informateur Corse Nouvelle et Radio Alta Frequenza entament une collaboration au service de l'information. En effet ces deux médias qui ont respectivement 65 ans d'existence et 32 ans pour la doyenne des radios corses, ont décidé de parcourir un bout de chemin «informatif» côte à côte.

Une radio engagée depuis 32 ans...

Alta Frequenza naît en 1981 d'une envie, d'un besoin fondamental : celui de donner la parole enfin aux Corses qui jusque lors étaient privés de médias libres. Ainsi, dans un contexte politique mouvementé, parmi d'autres radios « libres » de type associatif, s'impose « Alta Frequenza », riche d'une forte identité et, surtout, résolument libre, créée par des militants nationalistes. Rapidement grâce à son caractère atypique, la radio gagne le cœur des insulaires et crée un lien plus que privilégié. Car l'histoire de la création d'Alta se confond avec celle de la Corse comme le souligne Frédéric Bertocchini, journaliste : « Les premières années d'« Alta Frequenza » sont le symbole d'un engagement de tous les instants... Alors que la langue corse est combattue, que certains groupes insulaires, également en émergence, sont interdits dans certaines villes et certains villages de l'île, Alta Frequenza devient alors la voix d'un peuple. I Muvrini, Canta u Populu Corsu et tant d'autres groupes culturels insulaires, trouvent de ce fait un moyen d'expression radiophonique qui favorisera leur épanouissement ».

Ce lien, cette histoire commune entre la radio et ses auditeurs conduit une équipe jeune et dynamique à entreprendre de professionnaliser ce média. L'équipe de pionniers emmenée par France Antona (directrice), Jean-Claude Leonardi, Alex Bertocchini (rédacteur en chef), Jean-Noël Casanova, José Filippi, Sébastien Poli ne ménage pas ses efforts pour que la petite radio devienne grande.

En 1984 de par la commercialisation d'espaces publicitaires accordée aux radios, selon leurs catégories, Alta va pouvoir trouver un second souffle grâce à la création d'emplois et l'acquisition d'un matériel adéquat qui lui permet donc de s'implanter durablement.

Radio Alta Frequenza prend alors son envol. Ainsi au début des années quatre-vingt-dix, la radio employait bon nombre de salariés, comptait de très nombreux clients et était à l'initiative de près de 80% des événements créés sur Ajaccio.

Désormais avec une quinzaine de salariés, 7 émetteurs sur toute la Corse, le numérique à Nice, à Cannes et à Marseille, un site web et une web TV qui touche plus de 130 000 visiteurs par mois, la radio a trouvé sa place dans le paysage médiatique insulaire.

Alta Frequenza une radio qui écoute les Corses

Aujourd'hui Alta Frequenza est riche de son histoire et a su préserver son identité. Elle a toujours suivi le même fil directeur, à savoir donner la libre parole aux Corses et surtout les écouter. Un lien fort avec les auditeurs s'est donc édifié au fil du temps, au point que chaque jour via les réseaux sociaux plus de 15000 fans communiquent et débattent avec leur radio préférée. Un grand concert, rassemblant une foule imposante, a été donné pour « les 30 ans de la Radio » en 2011, signe encore de l'attachement des insulaires pour la Radio di a Corsica. Ainsi plus que jamais Alta Frequenza est un espace de débats qui reflète la société corse, ses envies et ses besoins.

Ces programmes répondent aux attentes des Corses friands d'information et surtout le fait d'être un média privé lui permet une liberté totale dans ses choix éditoriaux et dans ses temps d'antenne. « Alta » table donc sur la diffusion de journaux, tout au long de la journée et surtout sans contrainte de temps par rapport aux radios de service public soumises aux décrochages. Comme l'affirme Frédéric Bertocchini, journaliste : « Nous traitons l'information corse, à notre manière, avec notre sensibilité, sans téléguidage ou recommandations extérieures. Cela permet donc une plus grande flexibilité. Nous ne sommes pas limités en temps, si un journal doit faire vingt minutes et bien il fera 20 minutes. Idem pour les interviews, nous n'hésitons pas à « casser » les codes que l'on connaît ». En général en radio, un son ne doit pas dépasser la minute. En ce qui nous concerne, nous préférons aller au bout des choses et laisser les intervenants aller au bout de leur démarche », explique Frédéric Bertocchini. Une stratégie payante, puisqu'au fil du temps « Alta » a confirmé sa place comme organe d'information et comme interlocuteur privilégié des institutions locales.

D'autre part, le site internet permet à la radio de relater avec une extrême réactivité ce qui se passe dans l'île. Mais Alta, outre l'actualité, c'est aussi des émissions variées où la place est faite aux personnalités corses (Palisà de Frédéric Bertocchini), à la culture, au patrimoine (Sapè fà), à l'histoire de l'île et au sport grâce à la très suivie émission C le Foot. Des jeux et des bons plans complètent cette programmation riche, toujours avec un seul pari refléter la société corse d'aujourd'hui et de demain et être au plus près des insulaires. C'est, enfin, une équipe dynamique et polyvalente qui a cœur de faire vivre au quotidien ce média unique.

Car si, en trente ans, la radio s'est modernisée et a pris le train des web radio, les objectifs sont restés les mêmes d'être à l'écoute de la Corse et des Corses. Que ce soit sur les ondes et sur le net, Alta continue ainsi plus que jamais à tisser du lien avec les nouvelles générations. Enfin, elle traversera la mer le 20 juin pour la PACA et deviendra ainsi la seule radio corse à émettre en RNT au delà des frontières corses. Encore une fois, la petite radio, devenue grande, est à l'avant-garde !

Raddiu Alta Frequenza : una parolla corsa dapoi trent'anni !

Dinamica, riattiva, sempri in tempu sta raddiu tocca à tutt'ognunu ! Alta Frequenza sarà sempri in fianc'à voi !



A modu Nostru

A filusufia per tutti, in gir'à un caffè

Dapoi a rientrata di settembre, i caffè filò anu ripigliatu fiatu in Bastia. Ogni mese, l'ultimu venneri, à i «Palmiers», piazza San Niculà, si ritrovanu parecchi passiuati per riflette è cuntrastà in gir'à un sugettu di sucetà.

Ghjè l'associu Alma di Luce purtatu da Christophe Di Caro chi prupone st'appuntamentu da prumove a filusufia

per tutti, cum'è un' opportunità di furmassi è d'andà aldilà di e so cunfine.

Permette à a ghjente di scuntrassi in e so sfarenze, di sprime u so puntu di vista ma dinù d'ascultà l'astri, per custruisce inseme una pensata più ricca è aperta.

L'ultima tematica di u caffè filò di l'amicu Di Caro : «Tout le monde peut-il être un artiste ?» hà addunitu scrivani, realizatori di sinemà, cante-rini, musichenti, cumedienti, scultori... cù un publicu attente è numerosu.

Perchè a filusufia hè una dimarchja chì avanza in l'avvene, in core à i ghjovani è à i menu ghjovani.

L'astra sera, hè toccu à ognunu di traccià ne i cuntorni, di purtà a so

petra, cù un stintu di spartera è di fratellanza.

Detti, pruverbii, ricacciati scelti d'autori maiò, riflessione persunale... anu intruduttu u dibattitu è permessu à i participanti di lancià e prime dumande, sapendu ch'ella hè stata assicurata a conclusione da un prufessore di filusufia.

Una bella stonda girata versu l'amore di a saviezza è di a lingua francese, u legame frà e generazione, a democratizazione di a filusufia...

Ci era un veru interessu. Ognunu hà dettu a soia. Ognunu hà pussutu ragiunà cum'ellu vulia, cù l'anima à u centru di a so pensata è di u so parè. Si sò ritrovi in l'estru di Socrate da riflette à a manera d'esse è d'agisce di l'omu, invece di circà cum'è i Sufisti un cumulu di sapè per fà ne troppu è cum'ella si dice «muntassi a sega», senza tuccà nisunu sensu. I caffè filò un s'indirizzanu micca à i sapientoni. Tuttu u mondu pò arricchisce i scambii, dendu locu à un spaziu d'interazione è fendu u puntu nant'à ciò chì ci ferma di cunfidenza.

Ma à quandu un caffè filò in lingua nustrale ?



da Roland Frias

Economie et peuplement

Avec 8.600 km² et 330.000 habitants, la Corse est, en superficie et en population, la 4^{ème} île de méditerranée après la Sicile (25.000 km², 5 millions d'habitants), la Sardaigne (23.000 km², 1,65 millions d'habitants) et Chypre, une île-Etat (9.200 km², 1,2 millions d'habitants). Une île-Etat comme Malte, d'une superficie réduite (316 km²) dépasse les 400.000 habitants.

Avec 38 habitants au km², la Corse est encore sous-peuplée. La densité de la population de l'île demeure la plus faible de France. En revanche, elle figure parmi les régions ayant connu la plus forte croissance démographique : 1,8 % par an contre 0,7 % en métropole.

Cette poussée démographique provient exclusivement de flux migratoires qui voient toutes les tranches d'âge venir s'installer en Corse avec une présence renforcée des retraités. Certes les actifs ont vu aussi leur nom-

bre progresser, mais la proportion d'actifs, avec une faible présence de cadres, reste inférieure au taux national.

C'est donc une population qui vieillit, avec un vieillissement qui est plus important que sur le continent. Selon les chiffres de l'INSEE, 1 habitant sur 4 a plus de 60 ans contre 1 habitant sur 5 en métropole.

Se pose alors la question du modèle économique corse en lien avec le peuplement. Ce modèle est-il capable d'attirer de jeunes actifs ? Des cadres ? D'offrir des salaires attractifs ? De réduire la pauvreté ? Quels sont les secteurs économiques vecteurs de croissance, porteurs d'un développement durable et solidaire ?

Autant de questions qui se posent à la classe politique et à tous les acteurs de la vie économique.



Christian Gambotti

Billet

Le «Vert» de trop ?

Nos inquiétudes de la semaine dernière n'étaient pas feintes ! Après le bain de sang à Kiev, une «éclaircie» semble apparaître dans l'est de l'Europe, nos hiérarques de Bruxelles ont sauté dans le wagon d'un train qui semblait promis, de prime abord, à un funeste carambolage, les inconnues demeurent ! Merkel et Hollande ont saisi la balle au bond. Aurons-nous les moyens d'aider l'économie moribonde de l'Ukraine, en aurons-nous aussi la volonté et l'envie ? Sans compter avec les désordres internes à ce pays, qui soumettront son intégrité territoriale à rude épreuve. Wait and see ! Disent les britanniques, nous nous conterons du simple «qui vivra, verra».

Dans le même temps, en France, pas très loin de nous, les batailles de «bac à sable» se poursuivent à cœur joie... Mourant d'envie de couper les ailes à Jean-Marc Ayrault, nos écologistes ont trouvé l'issue de sortie, tout simplement lui refuser la piste d'aéroport ! À Notre Dame des Landes, l'atterrissage du premier ministre ne se fera pas sans larmes.

Nantes en état de siège, Manuel Vals en tenue de maintien de l'ordre, se fait tacler par sa collègue du gouvernement, Cécile Duflot qui vient au secours des agités du bocal nantais. Bref, il n'est pas question d'y voir clair dans ces «démarches» politiciennes quasi désespérées !

Les électeurs qui vont se rendre aux urnes pour élire leurs édiles dans presque un mois, n'ont vraiment pas le bon mode d'emploi en mains.

Attention, au «vert» de trop !

Paul Aurelli



Statut de résident : L'assemblée de Corse va se prononcer !

Depuis plusieurs décennies, les Corses entendent parler du fameux «statut de résident», une notion quelquefois considérée - sans doute injustement - comme discriminatoire. Aujourd'hui, sans pour autant dire que les choses sont en train de se crispier autour de ce débat, on assiste bien à une affirmation des positions. A ce sujet, l'assemblée de Corse va bientôt se réunir en séance publique afin de soumettre à l'approbation des conseillers ce fameux rapport portant sur le statut. Voici quelques jours, une réunion plénière a rassemblé tous les groupes de l'assemblée de Corse et a permis de débroussailler le maquis touffu de la constitutionnalité d'une telle mesure, afin de dégager des pistes acceptables par tous. Nous avons toutefois remarqué quelques absences lors de cette réunion. A l'issue de ce débat interne, Jean-Guy Talamoni, pour le groupe Corsica Libera, et Paul Giacobbi, le président du conseil exécutif de Corse, nous ont livré leur sentiment. Pour l'un et l'autre, l'utilité d'un tel dispositif n'est plus à prouver et le statut de résident se matérialise déjà dans des actes de la vie courante, en Corse comme ailleurs. Exit donc l'idée d'une mesure basée sur des critères ethniques ou discriminatoires. Cette dernière serait même, au contraire, d'intérêt public puisqu'elle permettrait aux Corses de mieux se loger, à des prix décents, mais aussi de lutter contre la spéculation immobilière et la dépossession foncière.

Paul Giacobbi : «Une mesure d'utilité publique, non discriminatoire ...»



Savoir si cette mesure serait utile ou non, pour la Corse

Paul Giacobbi, les élus vont enfin se prononcer sur la notion de statut de résident. Il était temps ?

Nous avons débattu de ce sujet tout à fait librement, et ce après trois ans de travail, d'études, d'analyses et d'expertises. Ce travail nous permet d'avoir aujourd'hui des éléments assez importants, notamment sur le fond. C'est-à-dire de savoir si cette mesure serait utile, ou non, pour la Corse.

Il était incontournable de déterminer, au préalable, si cet outil était nécessaire pour maîtriser les questions de spéculations foncières et d'accès au logement. Il était également important d'explorer les questions juridiques. Cela a été réalisé en profondeur. Il s'agissait bien entendu, avant d'aller plus loin, de savoir si cela était possible et concevable dans le cadre français et européen. Nous avons donc beaucoup avancé sur ce sujet.

Par la suite, l'exécutif a fait part de sa conclusion. Bien entendu, cela nous a conduit à des débats très animés au sein de la commission.

J'ai ensuite indiqué que je souhaitais un rapport et une délibération afin de savoir si les élus sont pour ou contre le principe d'une telle réglementation.

Et ensuite ?

Ensuite, il faudra bien entendu donner une forme définitive dans le cadre de la commission des compétences législatives réglementaires, c'est-à-dire la commission Chaubon. Et puis, naturellement nous proposerons ensuite cette proposition au gouvernement dans le cadre de nos discussions que nous avons entamé sur toute une série de sujets institutionnels et juridiques. Les opinions sont diverses et variées. Nous avons une grande partie de l'assemblée qui est plutôt favorable. Mais nous trouvons aussi une partie qui est défavorable. Nous avons quand même eu une majorité autour de la fiche 27 qui posait la question dans le cadre des orientations du Padduc, de savoir si on devait explorer cette question, ou non. L'assemblée de Corse aurait pu dire à ce moment là, «non, nous n'explorerons pas cette question, nous ne voulons pas en entendre parler». Bien entendu, cela n'a pas été le cas.

Je vous rappelle que cette question a été posée il y a un an et demi. Donc, vous voyez que nous avons vraiment pris notre temps. Nous avons exploré cette question de façon très complète et très approfondie.

A la suite de cela, le débat s'est même fait et s'est installé dans le pays, puisque de nombreuses personnes ont réagi, quelquefois défavorablement, mais parfois aussi très favorablement. Quand je parle de «pays», j'entends par là, la France entière.

Un sondage a même été réalisé à ce sujet.

En effet, un sondage nous a appris que 53% des Français étaient défavorables à cette mesure. Ce qui prouve tout de même que 47% des personnes interrogées n'étaient, quant à elles, pas défavorables. Cela m'a d'ailleurs étonné, notamment après le matraquage médiatique hallucinant qui a été réalisé par la presse.

On a dit et écrit vraiment n'importe quoi à ce sujet

D'ailleurs, on a dit et écrit vraiment n'importe quoi à ce sujet. On a même osé dire et écrire que cette proposition consistait à revenir au «droit du sang». On sait bien qu'il s'agit d'une sottise absolue puisque, vous le savez bien, il s'agit simplement de savoir si on réglemente l'accès au foncier par les résidents ou non.

Le droit de résidence est déjà appliqué dans d'autres domaines, notamment sur le continent, non ?

Bien entendu. Si la résidence est un critère ethnique, à ce moment là, je me demande bien pourquoi il existe

en France tant de discriminations au profit du résident permanent et ce, au détriment du résident secondaire.

Je peux vous donner plusieurs exemples : le résident secondaire n'a pas le droit, en Corse, au même tarif aérien que le résident principal. Un autre exemple : le résident principal paie un peu moins d'impôts que le résident secondaire, et ce sur différentes fiscalités. Le résident, dès lors qu'il est résident principal, a le droit de voter immédiatement au maximum, après un an de résidence, alors que le non-résident doit d'abord passer par cinq années de contribution.

Il existe encore de très nombreux exemples. Autrement dit, le droit différencié pour le résident et le non-résident, c'est toute sorte de lois de la république française, fiscales, tenant à la citoyenneté, etc...

Cela vaut d'ailleurs même pour les étrangers, puisqu'une certaine durée de résidence constatée effective donne droit à la prolongation. Autre exemple : le salarié résident de la région parisienne, a des droits pour les transports en commun de la région parisienne, en termes d'abonnement et de tarification, que n'ont pas les non-résidents. Et là, ça ne choque personne.

L'entreprise peut cotiser pour l'achat d'une carte d'abonnement pour les salariés résidents, mais pas pour les salariés d'Alsace par exemple. Comme on peut le constater, tout cela existe déjà dans le droit français.

Maintenant, à partir du moment que ce sont des Corses qui ont cette idée, nous avons l'impression que nous n'avons pas le droit d'évoquer cette question

Dire qu'il s'agit là de critères discriminants est une absurdité...

Cela pourrait faire partie de la réglementation juridique ?

Bien sûr que ça pourrait faire partie de la réglementation juridique, parce que dire qu'il s'agit là de critères discriminants est une absurdité ! Ce n'est pas du tout de cela dont il s'agit ! En revanche, naturellement, il faut préciser que la loi européenne prévoit, à priori, la libre circulation, la libre installation, sans obligation particulière pour les citoyens de l'Europe.

Encore qu'il y ait beaucoup d'exceptions sur le continent. Par conséquent, on verra que par rapport au droit européen, dès lors que notre projet ne soit effectivement pas orienté de manière

ethnique, cela n'est à mon avis pas si critiquable que cela.

Mais en matière constitutionnelle française, vous savez que le droit de propriété est un droit sacré constitutionnel. Pas si sacré que cela toutefois, puisqu'on peut vous enlever votre propriété pour tout un tas de raisons, notamment l'expropriation pour cause d'utilité publique. Et dans le cas qui nous intéresse, nous voyons bien que c'est de cela dont il s'agit.

En réalité, nous parlons d'une mesure d'utilité publique, car nous travaillons pour faire en sorte que les Corses puissent mieux se loger. Car au train où vont les choses, les Corses et plus globalement les résidents de la Corse, ont de plus en plus de mal à se loger correctement, et surtout à des prix décentes.

Jean-Guy Talamoni : «Une disposition importante pour l'avenir des Corses...»

Jean-Guy Talamoni, l'assemblée de Corse va devoir se prononcer sur la notion de statut de résident, cela doit vous ravir, non ?

Dans ce dossier, nous avons l'optimisme de la volonté. Depuis plusieurs décennies maintenant, nous n'avons cessé de proposer des solutions énergiques pour lutter contre la dépossession immobilière. Aujourd'hui, et après tant d'années, chacun a pu se rendre compte que nous ne tirions pas la sonnette d'alarme par simple fantaisie.

Force est de constater qu'il existe un véritable problème et que ce dernier s'est considérablement aggravé avec le temps. Aujourd'hui, il y a un grand nombre d'élus et de représentants de la Corse qui sont désormais sur cette position qui a toujours été la nôtre.

Forcément, cela nous réjouit. Cette position tourne autour de l'idée de la résidence comme condition pour acquérir un bien immobilier.

Paul Giacobbi a apporté son soutien de façon tout à fait claire

Pouvons-nous considérer qu'un grand pas a été franchi, notamment au niveau des consciences ?

Il est évident qu'à ce niveau là, nous avons fait un grand pas en terme de prise de conscience. Cela dit, nous devons maintenant concrétiser. Et cette concrétisation passe forcément par un vote à l'assemblée de Corse. Il est important de dire que Paul Giacobbi a apporté son sou-

tien à cette notion de résidence, et ce de façon tout à fait claire.

Maintenant, il faut voir quelle sera la majorité qui va se regrouper autour de lui. Comme on peut bien évidemment s'y attendre, les nationalistes seront pour leur part unis afin de voter en faveur de cette disposition importante pour l'avenir des Corses sur leur terre. Reste donc à concrétiser en espérant que cela soit le cas dans quelques jours, puisque comme chacun sait, une date a été arrêtée (6 mars prochain) pour qu'on puisse se déterminer sur ce thème.

Nous avons l'impression que sur cette question de la résidence, les possibilités sont beaucoup plus ouvertes que nous ne pouvions le penser au premier abord, non ?

Oui tout à fait, je crois qu'il y a un certain nombre d'arguments qui a été donné. On nous a, par exemple, expliqué, dans un premier temps, que l'Europe s'opposerait, et ce au terme du dispositif. Cela est complètement faux. Henri Malosse, qui est le président du comité économique et social européen, nous a confirmé de façon claire que l'Europe ne serait pas du tout un problème face à une telle revendication. Il faut savoir par exemple, que cela existe déjà en Europe.

On nous a ensuite dit que nous serions confrontés à un problème constitutionnel. Alors, certes, il y a bien un problème constitutionnel, mais c'est justement la raison pour laquelle, l'assemblée de Corse réclame une révision de la Constitution. Cela est une nécessité, et pas



seulement pour régler la seule question du foncier bien entendu.

Les choses avancent dans le bon sens

Cette révision constitutionnelle est nécessaire également pour faire avancer le dossier de la langue corse, ainsi que pour l'architecture institutionnelle de la Corse, ou encore pour la fiscalité du patrimoine. Il est donc évident que nous avons besoin d'une révision constitutionnelle pour avancer. Nous nous rendons compte aujourd'hui que les

arguments que l'on nous a servi pendant des années, sont des arguments qui sont aujourd'hui balayés par les débats à l'assemblée de Corse. Les choses avancent donc dans le bon sens.

L'étape la plus importante à court terme, c'est donc ce vote ?

Bien entendu. Il est très important que cela se concrétise par l'intermédiaire d'un vote à l'assemblée de Corse. Par ailleurs, il serait bien que ce vote soit le plus majoritaire possible.

Avec les «municipales» en ligne de mire, ICN Informateur Corse Nouvelle essaie de faire le «tour» des bassins de vie, à la rencontre des élus sortants et des prétendants... Après avoir donné récemment la parole à Valérie Bozzi, maire de Grosseto-Prugna-Porticcio, et à Jean-Baptiste Luccioni, maire de Pietrosella, nous «soumettons» cette semaine, à la question, Stéphane Antona et Louis Giordani sur la rive sud du Golfe d'Ajaccio !

Louis Giordani : A propos de Grosseto-Prugna-Porticcio...

Louis Giordani est l'opposant de Valérie Bozzi à la mairie de Grosseto-Prugna-Porticcio. Engagé pour la campagne des municipales de mars 2014, ce dernier articule son programme autour d'axes forts, comme la baisse des impôts, la création d'un cadre de vie durable et la sécurisation de la commune. Louis Giordani dénonce la gestion actuelle de Grosseto-Prugna, qui aurait appauvri la commune par un endettement excessif et une augmentation des impôts locaux.

Valérie Bozzi, maire sortante et votre adversaire dans l'élection municipale qui arrive, a assuré dans nos colonnes voici quelques semaines que la commune de Grosseto-Prugna n'est pas endettée. Cette dernière s'appuie notamment sur la chambre régionale des comptes. Qu'avez-vous à répondre à cette affirmation, car vous affirmez le contraire n'est-ce pas ?

Un endettement sans précédent

Tout à fait, je maintiens totalement que la commune à la date du mois de mars 2013 connaît un endettement sans précédent de près de 11 millions d'euros pour un budget de fonctionnement d'environ 6,5 millions d'euros. Vous dites que mon adversaire dit le contraire, c'est donc renier les documents de gestion que le conseil municipal a voté et qu'elle a signé en tant que maire.

La Chambre Régionale des Comptes a contrôlé la période allant de 2005 à 2010 et non la période 2008-2013.

Moi-même, j'ai été contrôlé pour la gestion de 2005 avant ma démission de maire et pour les investissements que j'avais lancé à l'époque. La CRC n'a relevé aucune observation à mon encontre. Il n'en a pas été de même pour mon successeur à qui de très fortes réserves ont été émises, relevant entre autres «les dépassements anormaux de l'enveloppe initiale des marchés publics» et re-

commandant «l'impératif d'améliorer les prévisions des coûts effectués lors de la passation des marchés» et «suivre l'exécution de ces derniers avec plus de rigueur».

Il est d'usage, en période électorale, d'attaquer le bilan de l'équipe municipale sortante. Concrètement, quel est votre sentiment sur le bilan de l'équipe sortante dans votre commune ?

Le bilan municipal de l'équipe sortante du fait de son endettement excessif a conduit à une augmentation sans précédent des impôts locaux ainsi qu'à l'appauvrissement de la commune matérialisé par la vente d'une partie de son patrimoine «terrains, bâtiment» sans qu'aucune structure nécessaire aux besoins quotidiens des habitants n'ait été réalisée.

À cela s'ajoute un développement immobilier confus et désordonné préjudiciable aux habitants et au cadre de vie de la commune qui peu à peu glisse sur le schéma des stations touristiques bétonnées.

Et d'un autre côté, quelles sont les priorités de votre programme ?

En plaçant le citoyen et ses préoccupations au cœur de nos projets, avec mes colistiers, nous avons souhaité établir un programme cohérent, honnête et réalisable. L'objectif est d'améliorer notre quotidien en réduisant la pression fiscale, en dotant notre commune des infrastructures nécessaires à



un développement durable, en sécurisant notre bien-être, en concertation et sous le contrôle des administrés par le biais de 4 commissions extra-municipales. «Construire l'avenir ensemble, créer un cadre de vie durable, baisser nos impôts, sécuriser notre commune» sont les 4 thèmes que nous proposons et pour lesquels nous souhaitons nous investir et nous battre.

Grosseto-Prugna est une commune qui compte 3000 habitants, mais qui multiplie sa population par vingt l'été. Comment doit-on s'y prendre pour gérer une commune de ce type, qui en fait semble un peu coupée en deux, entre la montagne et la mer ?

L'accroissement de la population durant la période d'été à Porticcio implique une gestion très rigoureuse du développement du bord de mer, d'où l'intérêt d'associer la population permanente à l'élabo-

ration d'un schéma d'aménagement durable. Pour Grosseto-Prugna village, son emplacement géographique dans l'axe «Petreto-Bicchisano-Ajaccio», par l'implantation de structures économiques et sociales tels que la création d'une zone artisanale et d'un centre médical avec possibilités d'hospitalisation temporaire et de premiers secours peut être la commune phare sur le plan économique du canton de Sainte-Marie-Siché et du Haut Taravo.

Nous avons vu, par le passé, des hameaux devenir des communes. L'avenir du hameau de Porticcio et du village de moyenne montagne de Grosseto-Prugna sont-ils vraiment indissociable selon vous ?

Cette complémentarité mer-montagne avec un patrimoine historique et archéologique qu'il faudra mettre en valeur est une richesse culturelle et indissociable de la commune.

Un développement maîtrisé

L'assemblée de Corse travaille actuellement sur une notion importante, celle de «statut de résident». Que pensez-vous de ce projet ?

Concernant la notion de résident, je pense que la réponse peut être dans un développement maîtrisé mis en place au travers du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de nos communes dans le cadre du PAD-DUC afin d'éviter les dérives immobilières dues au tourisme, et aussi par des mesures qui pourraient être prises pour permettre à ceux qui, en fonction de leurs revenus, ont fait le choix de vivre et travailler en Corse d'accéder à la propriété, bien sûr avec un encadrement juridique pour éviter toutes spéculations en cas de revente.

Dans les années 80 et 90, la commune a doublé son nombre d'habitants, passant de 1500 à 3000 environ. Mais depuis une dizaine d'années, ce boum démographique s'est tassé, et le nombre d'habitants est désormais stable. Que vous inspirent ces chiffres ? Est-ce une bonne chose selon vous, ou, au contraire, cela traduit-il le fait que la commune connaisse un petit essoufflement en termes de développement ?

Cela m'inspire surtout que la population permanente représente seulement 36% des résidences principales et donc 64% de résidences secondaires, alors que beaucoup de gens aimeraient s'installer, vivre et participer à l'économie de la commune, mais les prix sont inabordables tant à la construction qu'à la location.

A propos des résidences secondaires, que l'on trouve notam-

ment dans le hameau de Porticio, votre opposante Valérie Bozzi nous dit que ces dernières «font vivre une certaine économie». Etes-vous d'accord avec elle ?

Oui, bien sûr les résidences secondaires participent à l'économie de la commune, mais cela ne doit pas être la seule ressource, en favorisant l'implantation de structures artisanales, médicales (hôpital de jour), sportives et éducatives, cela va permettre une vie économique à l'année.

Construisons l'avenir ensemble

Pour conclure, quel message aimeriez-vous faire passer aux électeurs de Grosseto-Prugna ? Certains sont peut-être encore indécis, qu'aimeriez-vous leur dire ?

La situation dans laquelle est plongée notre commune nous interpelle sur la triste réalité d'aujourd'hui et nous pousse à réagir. Aussi afin de redonner une vitalité à notre communauté pour qu'elle devienne l'exemple à suivre, un modèle à l'image d'une Corse rurale et littorale qui avance, nous nous engageons à doter la commune des structures nécessaires à un développement maîtrisé et à mettre un terme aux dépenses dispendieuses que nous subissons. Car le développement de la commune doit se faire avec et pour le bien des habitants et non à leurs dépens. Pour cela nous demandons aux habitants de la commune de tourner la page et de se mobiliser pour choisir un avenir construit dans la concertation répondant ainsi à leurs besoins : «Construisons l'avenir ensemble»

■ Frédéric Bertocchini

Stéphane Antona : En lice pour Pietrosella !

Ayant exercé sa profession de chirurgien-dentiste pendant de longues années à Ajaccio, Stéphane Antona, passionné par la «chose publique» a décidé de s'engager dans la bataille des municipales à Pietrosella. Il nous livre le pourquoi et le comment de son engagement citoyen.

Stéphane Antona, vous vous présentez aujourd'hui pour les élections municipales à Pietrosella. Pourquoi cette démarche ?

Je me suis toujours senti très concerné par la vie politique et particulièrement par la vie politique locale, terrain essentiel de l'apprentissage de la vie démocratique, de ses règles et de ses usages. Cependant, la profession que j'exerçais ne me permettait pas de m'engager activement dans la gestion de la cité.

Aujourd'hui retraité, jouissant d'une totale disponibilité et liberté d'esprit, je souhaite me mettre au service de la commune dans laquelle je vis et réside. Je suis attaché aux valeurs de la droite humaniste et républicaine et je veux avant tout m'investir sur le terrain local avec l'aide d'une équipe compétente, disponible et à l'écoute de tous nos concitoyens. Seule me pousse la ferme résolution de mettre en œuvre dans un esprit d'ouverture et de concertation une gestion rigoureuse, transparente, économe des deniers publics, et soucieuse du bien commun.

Vous considérez donc que l'équipe municipale sortante doit revoir sa copie ? Qu'est-ce qui ne vous plaît pas dans le bilan de Jean-Baptiste Luccioni et de son équipe ?

En 13 longues années, nous avons pu assister dans la commune de Pietrosella à l'instauration progressive par le maire, d'un véritable pouvoir personnel ayant atteint aujourd'hui son paroxysme.

La gestion actuelle sans opposition aucune, manœuvrant en toute opacité et en dehors de toute véritable concertation démocratique, arrogante et méprisante pour ceux qui ne font pas partie de la clientèle de Monsieur le Maire, bafoue quotidiennement les attentes et les besoins réels concrets de nos concitoyens.

Il ne s'agit donc pas pour l'équipe en place de «revoir sa copie» comme vous le suggérez. Cette équipe s'est disqualifiée par sa gestion arbitraire, discrétionnaire et excessivement dépensière des deniers de notre commune.

Je veux espérer que nos concitoyens auront à cœur, par leurs



votes, de sanctionner une gestion de plus en plus calamiteuse et prodigue de leur argent. Très rapidement, car la liste est longue, nous pouvons mettre l'accent sur quelques points significatifs qui témoignent de l'état de mauvaise administration de notre commune et de l'état dégradé de notre environnement.

En ce qui concerne la fiscalité locale la commune, peu endettée avant 2000, l'est aujourd'hui très lourde-

ment. La dette par habitant a été multipliée par cinq en douze ans.

Les charges de fonctionnement ont été multipliées par deux. Des créations d'emplois parfaitement inutiles ont été réalisées qui aujourd'hui grèvent lourdement, et dans la durée, le budget de la commune. Le maire de Pietrosella, est classé, sur le site «contribuable.org» au nombre des maires les plus dépensiers de France (note de 0/20).

Le conseil municipal réduit au rôle de chambre d'enregistrement

En ce qui concerne la démocratie locale, la lecture des délibérations du conseil municipal montre que ce dernier est réduit au rôle de chambre d'enregistrement de décisions prises en comité restreint. Le débat est totalement inexistant.

Notre maire actuel, raidi dans sa toute-puissance et dans ses certitudes, comme chacun a pu le constater, n'est pas, hormis durant les périodes électorales, présent et disponible pour ses administrés. Notre qualité de vie médiocre se dégrade un peu plus chaque jour, eu égard à l'abandon de la voirie secondaire, à l'absence d'entretien et d'embellissement de notre environnement (dépotoir sur le parking de Cala Medea, stationnement anarchique l'été venu, plages non entretenues...).

Le vieux village a été laissé à l'abandon pendant treize ans et c'est seulement lorsque je me suis porté candidat que M. le maire a précipitamment entrepris de réparer les désordres les plus manifestes que j'avais dénoncés. Nos lieux de mémoire sont délaissés, Pietrosella, Crucciata, Fuculina, Santa-Manza et seule l'initiative privée les conserve et les entretient.

Quelles sont les idées fortes de votre programme ?

Je souhaite, en premier lieu, stopper l'aggravation de la pression fiscale, réduire l'endettement de la commune et rétablir l'équilibre de nos finances locales au moyen d'une gestion rigoureuse et moins dispendieuse.

Nous avons en ce domaine fondamental, dans la période de crise économique actuelle, des comptes précis à rendre à nos concitoyens.

Je refuse le bétonnage

Je veux également améliorer la qualité de la vie par la réhabilitation de la voirie secondaire, par le développement des transports en commun, par l'embellissement de notre environnement, par le maintien de nos anciens dans leur cadre de vie habituel en favorisant le développement de l'aide à domicile. Il convient de préserver le caractère résidentiel de notre commune et d'assurer la sauvegarde et l'entretien du littoral, des sites et des lieux de mémoire.

Je refuse le bétonnage de nos côtes et je m'engage à faire res-

pecter la loi «LITTORAL». Il nous faudra réorganiser totalement la gestion des plages, l'accès à ces dernières ainsi que l'activité de plaisance, en tenant compte des attentes des habitants de la commune.

Pour tenter de développer et fixer l'emploi et l'activité économique sur la commune, nous étudierons l'implantation d'une zone artisanale dans un secteur géographique éloigné des lieux touristiques et du rivage. Je m'engage à maintenir, dans le cadre de la loi, les droits acquis par les habitants de la commune titulaires de baux emphytéotiques. Il faudra nous appuyer davantage sur les synergies générées dans le cadre de l'intercommunalité pour les projets impactant durablement et lourdement les budgets communaux.

Réconcilier l'électeur et l'élu

Enfin, avec la nouvelle équipe municipale, je m'attacherai à instaurer une véritable démocratie communale et à lutter contre le clientélisme et les pratiques claniques par la concertation, l'information et la transparence. J'ai, avec modestie et humilité, la volonté de réconcilier l'électeur et l'élu en conduisant une saine gestion communale dans la seule considération de l'intérêt public. La convivialité, la courtoisie, le débat serein seront le fil conducteur de mon action comme cela doit être la règle dans une démocratie vivante et apaisée.

Respecter l'équité entre les propriétaires fonciers

Le PLU de Pietrosella a été arrêté en 2007, que pensez-vous de ce dernier ? Certains en Corse le présente comme un exemple à suivre...

Je n'avais à l'époque, fait aucune dans le cadre de l'enquête publique le concernant. Son seul mérite est d'avoir été avalisé par les autorités administratives. Je ne vous cacherais pas, qu'arrivant aux responsabilités je me pencherai avec attention sur le découpage effectué à l'époque.

Je vérifierai qu'une parfaite équité a été respectée entre les différents propriétaires fonciers. Enfin, il me paraît normal qu'un maire fasse son travail conformément aux exigences de la législation en vigueur. Il n'y a là rien d'exceptionnel. Il faut savoir raison garder.

La démographie n'a pas explosé à Pietrosella ces dernières an-

nées et ce malgré l'attractivité de la commune, est-ce une bonne chose selon vous ?

Je ne suis pas d'accord avec ce que vous affirmez dans le contenu de votre question. La démographie à Pietrosella a connu une croissance honorable, lors de la décennie écoulée, comme beaucoup de communes du littoral ajaccien. Le recensement précis est toujours relativement complexe entre résidents permanents et résidents temporaires. Nous comptons près de 1300 habitants recensés en 2009.

Un corps électoral qui a «explosé» en 2013

Nous avons dénombré environ 1200 boîtes à lettres au cours de nos tournées de distribution de documents d'information électorale. Avec 2 habitants par boîte à lettres nous devrions être aux alentours de 2400. Il en manque donc 900 ! Si la population a progressé raisonnablement, par contre le corps électoral lui en 2013 a explosé : 223 électeurs ont été rajoutés cette année aux 1035, de l'année précédente.

Quel pourrait être le terme le plus approprié pour qualifier cette exceptionnelle «augmentation» ? Il n'est pas anodin de porter à la connaissance de vos lecteurs que M. le maire membre de droit des commissions de révision des listes électorales, est dans l'une d'entre elles accompagné de sa belle-mère et du cousin de cette dernière. C'est une commission familiale ! Les autorités administratives ont d'ailleurs été informées de cet état de fait. Permettez-moi de douter que cela soit une bonne chose pour la démocratie !

On parle beaucoup de statut de résident en ce moment, ou de citoyenneté, voire de co-officialité de la langue corse. Que pensez-vous de ces thématiques que certains considèrent comme de véritables ouvertures vers ce que sera la Corse de demain ?

Votre question, bien que pertinente et intéressante par le débat qu'elle peut susciter, me semble assez éloignée des réalités et des contraintes de la vie locale.

Or, dans le cadre des élections municipales à venir, il nous faut avant tout apporter des réponses concrètes aux préoccupations de nos concitoyens.

Je ne pense pas que ces débats institutionnels soient de nature à infléchir la courbe du chômage, à favoriser le pouvoir d'achat ainsi que la croissance. Dans une

conception pragmatique de l'action, il me paraîtrait plus opportun de simplifier certaines réglementations législatives et démarches administratives afin de donner aux investisseurs potentiels le goût d'entreprendre et de créer des richesses et de l'emploi au bénéfice de notre île. Pour revenir à votre question, nous vivons dans l'unité de la République.

Des réponses concrètes aux problèmes des citoyens

Seul le débat serein, sans arrière-pensée de «petite politique», peut nous amener à une réflexion intelligente vers des avancées institutionnelles voulues par tous et qui façonneront l'image de notre Corse de demain. Le plus important est le «vivre ensemble», c'est sur ce point majeur que nous devons travailler.

Notre langue est belle, elle porte notre histoire et notre identité. Il appartient à ceux qui la pratiquent de l'enseigner à ceux qui le désirent. La coercition est contraire à mes principes.

Enfin que pensez-vous de la révision de la carte cantonale ? Êtes-vous, comme votre opposant J.B. Luccioni, favorable à la collectivité unique pour la Corse ?

Naturellement, je suis tout à fait d'accord pour un rééquilibrage de la carte cantonale, dès lors que celui-ci génère de substantielles économies d'argent public.

Interdire le cumul des mandats, favoriser le regroupement des communes...

Je suis, comme tout contribuable, favorable à la baisse de la dépense publique. Un exemple édifiant : les USA comptent plus de 300 millions d'habitants et ont 535 représentants.

La France avec 65 millions d'habitants totalise 927 sénateurs et députés ! 500.000 élus de toutes sortes en France, soit un élu pour 120 habitants ! Cela coûte une fortune aux contribuables. Je suis favorable au regroupement communal, à la collectivité unique avec un nombre d'élus moins important qu'aujourd'hui, à la limitation, dans la durée, des mandats et à un seul cumul de responsabilités politiques et administratives confondues.

Le carriérisme politique a un prix de revient que notre pays n'a plus les moyens de s'offrir !

■ Frédéric Bertocchini

L'Agence du Tourisme de la Corse
oeuvre pour les générations futures

Thomas - Agent de voyage

**Deve u turisimu valurizà a corsica,
tandu semu qui per elli.**

Parce que le tourisme doit valoriser la Corse,
nous sommes là pour eux.

ICN Informateur Corse Nouvelle

Société d'édition : CORSICAPRESS EDITIONS SAS
Résidence Empereur - 4, rue Impératrice Eugénie
20200 Bastia - ☎ 04 95 32 92 35

www.corse-information.info

Directeur de la publication et de la rédaction :
Paul Aurelli ☎ 04 95 32 89 95

✉ journal@corse-information.info

Conseiller éditorial : Jean Bozzi

Conseiller "Vie locale" : Philippe Giammari

Conseiller "Diaspora" : Christian Gambotti

Conseiller "Cultura e lingua Corsa" : Roland Frias

● Rédaction/Annonces légales/Abonnements :

1, rue Miot (2^{ème} étage) 20200 Bastia

Rédaction ☎ 04 95 32 04 40 ☎ 04 95 32 89 95

✉ journal@corse-information.info

Annonces légales : ☎ 04 95 32 89 92

✉ al@informateurcorse.com

Abonnements : ☎ 04 95 32 89 97

✉ icn-abonnement@orange.fr

● Bureau d'Ajaccio (adresse correspondance) :

21, cours Napoléon BP 30059

20176 Ajaccio cedex 1 - ☎ 04 20 01 49 84

✉ journal@corse-information.info

● Bureau de Paris (adresse correspondance) :

✉ journal@corse-information.info

● Comité de rédaction :

Paul Aurelli, Jean Bozzi, Christian Gambotti,
Philippe Giammari, Roland Frias

Avec la collaboration de : Jeanne Bagnoli, Angèle Benedetti, Frédéric Bertocchini, Feli Filippi, Véronique Franchi, Marie Gambini, Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziani, Florent Lenziani, Michel Maestracci, Julien Maestracci, Giacomu-Andria Mela, Jacques Paoli, David Raynal, Jean-Claude de Thandt et d'Antoine Asaro

● Relations extérieures/Régie de la publicité

Promotion/événements/Éditions thématiques :

Ajaccio ☎ 04 20 01 49 84 • Bastia ☎ 04 95 32 89 96

✉ jfa@corse-information.info

Impression : AZ Diffusion - ZI Pastoreccia -

Lot. Freymouth 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia (à date de parution)

PAO : Studio ICN Bastia - Maquette avec la

collaboration d'Olivesi Graphique 20000 Ajaccio

CPPAP 0314188773 - ISSN 2114-009

Président de CORSICAPRESS EDITIONS SAS : Paul Aurelli

Président du Comité de surveillance : Pierre Pugliesi

Vice-Président : Jérôme Fabro-Aurelli

Membres : Gérard Alexandre, Jean-Noël Amadei,

Jean Bozzi, Christian Gambotti, François Ristorcelli

ICN Informateur Corse Nouvelle® est membre du

SPHR/Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale

L'Informateur Corse® a été fondé par Louis RIONIT,

Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine

Corse® fondée en 1969 sont protégés par l'antériorité

et les dépôts. Toute reproduction, même partielle, est

interdite sans l'autorisation expresse et écrite de

l'éditeur® (Loi du 11 mars 1957).

ICN Informateur Corse Nouvelle est habilité à la

publication des annonces légales et judiciaires pour

les départements de la Corse-du-Sud et de la Haute-

Corse (Arrêtés préfectoraux). Le prix pour 2014 de la

ligne est fixé à 4,04 € HT (Arrêté ministériel). Les

conditions de tarifications au lignage et les définitions

correspondantes sont communiquées sur demande à :

gestion@corsicapress-editions.fr

facebook

<https://www.facebook.com/Informateur.Corse.Nouvelle>

Le testament en ligne fait polémique

Le lancement d'un site inédit proposant de réaliser son testament en ligne a mis un coup de projecteur sur une thématique essentielle et pourtant délaissée des Français.

Se pencher sur sa mort, lorsqu'on est jeune et en pleine santé, n'est pas naturel. Certains pensent même que rédiger son testament porte malheur. Et puis, en France, on ne peut pas déshériter ses enfants ou léguer ses biens à son animal de compagnie, alors pourquoi s'en soucier ? Tandis que la pratique est démocratisée en droit anglo-saxon, notre pays s'illustre donc par un désintérêt issu d'une méconnaissance de la matière. Or, le testament est un acte essentiel pour protéger ses proches et faire valoir ses dernières volontés. C'est pourquoi le récent site testamento.fr a tout au moins le mérite de mettre en lumière une thématique d'ordinaire soumise à une certaine omertà.

Le concept du testament en ligne

Tout commence par un couple pris d'une angoisse soudaine à la veille d'un trek. Sans connaître les règles légales, Virgile Delporte et sa femme tapent sur ordinateur un testament commun, ne s'apercevant que plus tard qu'il n'a aucune valeur légale. En bon entrepreneur qu'il est, l'homme se dit alors que d'autres personnes doivent être dans ce cas : «On a notamment beaucoup d'amis pacsés qui avaient la volonté de faire un testament mais n'en avaient pas le temps ou redoutaient la solennité qui entoure cette question.»



Percevant là un marché à explorer – les notaires revendiquent un service public –, il lance début décembre un site internet inédit en France: testamento.fr. Pour l'heure, la plateforme propose de réaliser un «testament express» en trente minutes, à partir d'une série de questions ciblées qui permettent à l'internaute d'obtenir un modèle type à recopier à la main. Le tout assorti d'options de conservation.

La protection de l'utilisateur

Un logiciel pour établir un testament ? La méthode fait évidemment bondir le Conseil supérieur des notaires ! «La question qui se pose est celle du défaut d'accompagnement, explique Laurent Mompert, porte-parole de l'ordre. Comment peut-on avoir la garantie qu'un logiciel qui se base sur des questions préformatées puisse véritablement répondre à la volonté du testateur ?» Si le notaire est conscient des avantages offerts par un service en ligne, arguant d'ailleurs que sa profession a déjà pris le train de la dématérialisation, il martèle que le numérique ne doit jamais remplacer le conseil d'un professionnel, qu'il soit donné de

visu, par téléphone ou même par visioconférence.

Virgile Delporte argumente toutefois que le testament express, conçu par des notaires et juristes, ne vise qu'à régler des problèmes simples de succession vis-à-vis de son partenaire de vie. Le cœur de cible est en effet celui «des jeunes trentenaires installés depuis quelques années en concubinage ou en Pacs». Des situations pour lesquelles aucune protection juridique n'existe en dehors du testament. Il s'agit, dès lors, d'une version minimale, amoindrie, du document classique – qui lui permet d'organiser ses obsèques, d'exprimer sa volonté quant au don d'organe, de léguer certains biens à des proches, d'attribuer la garde de ses enfants... –, dans l'optique d'une première démarche de protection. Ce à quoi Laurent Mompert rétorque qu'«aucune succession n'est simple». Même pour léguer un logement à son compagnon, différents régimes juridiques comme le don universel, le viager ou l'usufruit, complexifient une question qui peut paraître aisée pour un non-juriste.

■ Julie Polizzi

La réalité testamentaire

Les formes :

- le testament olographe : le plus courant, il est rédigé par le testateur chez lui. La majorité des notaires proposent des consultations gratuites pour conseiller les usagers avant sa rédaction.

- le testament authentique : plus rare, il coûte environ 200 €. Il est incontestable car écrit par le notaire, sous la dictée du testateur, et en présence de témoins.

La conservation au choix :

- chez soi : risqué en cas de vol ou de destruction.

- chez le notaire : frais modiques de conservation.

L'enregistrement au Fichier central des dispositions de dernières volontés :

Cette option, qui coûte une trentaine d'euros, permet à tout notaire de savoir, au moment d'une succession, si le défunt a rédigé un testament et à quel endroit ce dernier est conservé. Seuls 200.000 testaments sont enregistrés chaque année.

Infos pratiques : www.notaires.fr

Le Label Villes Internet

décerne un prix à la CAPA pour sa stratégie «Territoire Numérique»

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien a reçu un prix à Paris le 19 février dernier en présence de plus de 600 acteurs de l'internet venus de toute la France

Le label villes internet récompense chaque année les collectivités pour leurs actions en faveur du numérique et des nouvelles technologies. Ce label représenté par des «@» fonctionne sur une évaluation très poussée des stratégies locales tout en mettant en perspective les réalisations et initiatives de chaque collectivité au niveau national. Reconnu depuis 1999 le label «Villes Internet» représente bien plus qu'une simple récompense. C'est un véritable outil d'évaluation mais aussi de reconnaissance des démarches engagées au niveau local.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette distinction de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien.

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI de la Corse-du-Sud s'étonne...

Dans un récent numéro du quotidien régional, les élus locaux ont découvert avec un grand étonnement les propos du Président sortant de la Chambre régionale des comptes (CRC), qui a déclaré que dans l'île les collectivités territoriales «se gèrent à la petite semaine».

Ces propos sont incompréhensibles, dans la mesure où chacun sait, et au premier rang le président de la CRC, que les maires des petites collectivités gèrent la misère au quotidien, du mieux qu'ils peuvent, avec la rigueur qui s'impose. Que les élus responsables des collectivités plus importantes, qui disposent de moyens supplémentaires avec des personnels qualifiés, apportent la même rigueur morale et professionnelle pour en assurer la gestion saine. Ces propos sont d'autant plus surprenants qu'à l'occasion de la célébration du trentième anniversaire de cette institution, monsieur Heuga a mis l'accent, en présence de nombreux élus, sur la rigueur

qui caractérise la gestion des communes insulaires. Confirmant en cela les propos qu'il prononçait à son arrivée en 2008 lorsqu'il soulignait que «La population est en général très sensible à la chose publique en Corse, ce qui est moins le cas dans d'autres régions. C'est valorisant pour la chambre qui fait partie intégrante du paysage des institutions vis-à-vis du citoyen».

Il est difficile de croire qu'en l'espace de cinq années les élus insulaires auraient perdu la tête et se seraient subitement désintéressés de la chose publique ?

Pour sa part, l'association des maires et présidents d'EPCI de Corse du Sud souhaite que les élus soient considérés à leur juste valeur par les représentants d'une institution indispensable, avec laquelle elle a toujours entretenu de très bons rapports et pour le maintien de laquelle elle avait œuvré au travers d'une motion adoptée à l'unanimité de ses membres au cours de l'année 2010.

Souvenirs des cadets Corses

Vagabondage !

Il y a quelques années existait en football une compétition appelée Coupe Nationale des Cadets... Très populaire, elle intéressait beaucoup de monde et, notamment, les dirigeants des grandes équipes qui tentaient de déceler les stars de demain.

La première apparition de la Corse dans cette compétition fit l'effet d'un véritable coup de tonnerre : elle éreinta littéralement la sélection du Sud-Est, pourtant détentrice du titre, sur le score de 5 à 0... La grande vedette fut le regretté Alphonse Mattei qui «claque» 3 buts sur le stade Armand Cesari...

Alphonse fit, plus tard, un essai à Lyon mais, habitué au climat bastiais, il ne put supporter les froides lyonnaises et retourna au pays où il fit une brillante carrière.

Cette sélection corse avait réuni bien des jeunes pousses, les Andreani, Giudicelli et autres Martinetti.

Pour avoir suivi quelques sélections en tant que journaliste, je me souviens de moments parfois émouvants, souvent cocasses. A

Marseille, alors que l'équipe d'Alain Cornu et Jean-Jean Marcialis menait 2 à 0 à 10 minutes de la fin du match, Roger Poggi dit à Marcialis : «O Jean-Jean garde la balle» connaissant l'immense talent de l'ajaccien. Ce dernier commença alors une série de feintes et de dribbles qui mystifièrent les sudistes.

Nous gagnâmes 2 à 0.

Un jour à Aix, toujours contre le Sud-Est qui comptait un corse dans ses rangs du nom de Fidani, Mémé Silvani, l'impétueux dirigeant ajaccien, dit à l'un de nos représentants qui s'était foulé la cheville et ne pouvait plus remettre sa chaussure : Quand on est corse, on joue quand même, cheville ou pas !...

Ce jour là, sur un dégagement de Bébert Galloni, l'île-roussien Jacky Passani marque le but vainqueur de la tête. Le surdoué Marius Tagliagozzi faisait partie de l'équipe. Plus tard, il s'illustra en «pro», tout comme Alain Cornu qui fût international.

Mais je vais vous conter une autre anecdote qui, à mon avis, va être un scoop pour nombre d'entre vous. Savez-vous qu'un jour la ligne médiane des cadets corses fut formée par deux joueurs originaires des Pays de l'Est. Ils s'appelaient Keverkof et Kerefof. Le premier était né à Ponte-Leccia de parents polonais et l'autre n'était autre que le fils du grand Tao de Calvi.

En effet, ses fils, Zalim et Tao-By, purs calvais, furent cadets corses.

L'un fit même une formidable charnière avec Titi Lantieri, le bonifacien.

Souvenirs, merveilleux souvenirs de ces garçons bien de chez nous qui firent briller nos couleurs.

■ Toussaint Lenzianni

Re rendez-vous incontournable, le

Salon Auto 2014

AJACCIO, Place Miot, le 21 au 23 mars

BASTIA, Place Saint-Nicolas, le 4 au 6 avril

2 rendez-vous :

un salon de qualité pour découvrir les dernières innovations ! Vitrine tant prestigieuse qu'incontournable pour les concessions locales, le Salon de l'auto revient à Ajaccio du 21 au 23 mars, place Miot pour sa 14^e édition et une 1^{ère} édition voit le jour à Bastia, place St Nicolas du 04 au 06 avril afin de répondre aux projets et aux désirs des visiteurs en leur proposant une offre complète.

3 000 m² d'exposition multi marques...

Durant 3 jours, chacun pourra comparer l'ensemble des véhicules exposés, qu'ils soient de «tourisme», de «lux», citadines, berlines, crossover, etc, et même en essayer certains ! Plus d'une vingtaine de marques et pas moins de 150 véhicules seront présentés pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Nouveautés, marques de prestige, voitures électriques, nouvelles énergies...

Les constructeurs rivaliseront de propositions alléchantes avec des présentations de véhicule en avant première, «promotions spéciales salon», essai de véhicule sur place etc.

Ainsi, les visiteurs pourront découvrir toutes les «petites dernières» et faire de cette visite un moment convivial entre amis ou en famille !

www.salonauto-corse.fr

Angèle VENTURINI s'est éteinte dans sa 107^{ème} année

Pour toutes celles et tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, Mademoiselle Angèle Venturini aura été l'incontournable visage du journal «Le Petit Bastiais», de plusieurs époques jusqu'à «Le Petit Bastiais-L'Informateur Corse» des années 70... Pour tous les anciens de l'A.J.B, «Angèle» était aussi devenue l'amie attentionnée de la Rue des Jardins. Elle connaissait athlètes et footballeurs qui la respectaient avec affection...

Angèle Venturini aura été pour beaucoup dans mon installation à Bastia. Et je lui dois d'avoir été sollicité par Paulin Fieschi en janvier 1972, pour prendre la direction du Journal...

Alors qu'Angèle a rejoint aujourd'hui, au pays des gens heureux, les siens, et, notamment sa chère sœur, la regrettée Annonciade, je tiens à écrire que l'occasion viendra de lui dire qu'au-delà des apparences, je n'ai jamais oublié. Merci, chère Angèle, femme de cœur et d'action. Pour tous vous resterez, notre Mademoiselle ANGELE.

Pierre BARTOLI,
ancien directeur de publication
de l'Informateur Corse Nouvelle,
auquel se joignent la direction,
et l'équipe de notre journal
ICN Informateur Corse Nouvelle

Le peuplement Corse

■ **Christian Gambotti**

Du «boum» démographique à la réalité du vieillissement de la population



La Corse a connu, ces dernières années, un véritable «boum» démographique. L'île compte aujourd'hui près de 320.000 habitants. Au plus bas de son peuplement, dans les années 1960, la Corse ne comptait que 160.000 habitants. Elle a accueilli, ces dix dernières années, plus de 50.000 habitants supplémentaires, soit une augmentation de 16 %, ce qui est considérable. Ce mouvement semble ne pas faiblir. Ces chiffres s'expliquent en réalité par une forte immigration, car la fécondité insulaire reste faible, l'ex-

cédent naturel, c'est-à-dire le ratio entre les naissances et les décès, ne dépassant pas la centaine d'individus. On lira, sur ces questions, l'excellent entretien avec Michel Castellani, que publie Corse Net Infos ⁽¹⁾. Pour Michel Castellani, professeur d'économie à l'Université de Corte, «à l'heure actuelle, en moyenne, 18 personnes s'installent chaque jour sur notre île et 7 en repartent.» Ce sont donc les flux migratoires qui expliquent ce «boum» démographique. Ce «choc» migratoire n'est pas sans soulever de nombreux problèmes.



Du dépeuplement au «boum» démographique

La 1^{ère} Guerre mondiale a provoqué, en Corse, une véritable saignée humaine. En 1919, les hommes valides manquent pour reprendre les exploitations agricoles ou relancer l'économie et le commerce.

L'île, qui avait déjà connu, dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle,

une migration massive des Corses, voit se poursuivre l'exil des Corses, contraints de quitter l'île, le plus souvent pour entrer dans la fonction publique et faire carrière sur le continent. Confrontée à la crise économique qui touche une agriculture aux structures archaïques, et par conséquent le commerce et l'artisanat, tenue à l'écart de la révolution industrielle, ne bénéficiant pas des aides de l'Etat, la Corse va se dépeupler.

Historiquement, la Corse, entre 1779 et 1870, va passer de 120.000 à 270.000 habitants, atteignant ainsi sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire, une sorte d'apogée démographique et économique. Mais tous les chiffres avancés, concernant la population corse, sont contestables, car largement majorés. En revanche, le dépeuplement de la Corse, au lendemain de la 1^{ère} Guerre mondiale, est une réalité : 1920, 220.000

habitants ; 1946, 175.000 ; 1954, 159.000. Les raisons de ce dépeuplement sont multiples. S'il reste 160.000 habitants en Corse, dans les années 1960, le capital humain a été considérablement affaibli, en quantité et en qualité, par les pertes liées aux deux guerres mondiales et par les nombreux départs.

La Corse apparaît donc, tout au long des siècles, comme une terre d'émigration et d'immigration, avec, à partir des années 1960, un contexte de crispation identitaire qui va s'exacerber avec l'arrivée des rapatriés d'Afrique du Nord. Le départ des Corses, qui vont sur le continent chercher les conditions d'une ascension sociale, est compensé par une arrivée plus importante de non-Corses, comme le démontre clairement Michel Castellani dans l'entretien qu'il a accordé à Corse Net Infos ⁽¹⁾.

Les nombreux problèmes liés au «boum» démographique de ces dernières années

Sans entrer dans une analyse complète des nombreux problèmes liés au «boum» démographique que connaît actuellement la Corse, - il faudrait écrire un livre -, on peut distinguer deux types de difficultés :



Isolaccio di Fiumorbo

les difficultés sociétales et culturelles, les difficultés économiques.

Les difficultés sociétales et culturelles

Une partie de la population corse se sent dépossédée de son identité et sa culture. Le vote récent, à l'Assemblée nationale, qui reconnaît les langues régionales, ne permettra pas d'arrêter un phénomène irréversible, qui se produit aussi en Bretagne avec la langue bretonne, le déclin de ces langues.

Au XX^{ème} siècle, entre les deux guerres, la quasi-totalité de la population parlait le corse ; en 1977, ce n'était plus que 80 % de la population et 60 % en 1998, selon un rapport parlementaire. Or, l'identité est liée à la langue, comme elle est liée au territoire.

A terme, en Corse, le territoire, puisqu'il s'agit d'une île, l'emportera sur la langue. On voit donc que l'immigration est une nécessité pour revitaliser le dynamisme régional en Corse, mais que cette immigration se heurte à une crispation identitaire qui se traduit par des actes de racisme et un rejet de l'autre.

Or, pour construire son avenir, la Corse ne peut pas se passer des

forces vives d'une immigration, en particulier marocaine depuis les années 1963, qu'elle doit assumer.

Les difficultés économiques

Les perspectives démographiques sont, hors du « choc » migratoire, particulièrement sombres en Corse. En 2050, 30 % de la population aura plus de 60 ans. Les Corses d'origine rentrent en Corse pour la retraite. Ce phénomène ancien du retour des Corses au moment de la retraite s'accompagne désormais d'une arrivée de continentaux qui veulent vivre leur retraite en Corse. Les Franciliens représentent 1/3 des arrivées des 60 ans en Corse. Peut-on construire une économie prospère et un territoire attractif avec la seule « économie grise » ? Evidemment non. Comment mieux attirer les 25-50 ans ? Comment retenir en Corse les jeunes Corses ? C'est donc tout un débat sur l'attractivité du territoire qui s'ouvre, attractivité qui se heurte au développement limité, le moins important de toutes les régions, des filières professionnelles et au manque d'adéquation entre la formation et l'emploi.

Les difficultés économiques se prolongent dans l'émergence d'une

« économie de la rente » avec l'explosion des prix dans le foncier et l'immobilier devenus de véritables « bulles » spéculatives, qui plongent la Corse dans une économie de la rente. Nadine Levratto, dans un excellent livre, publié en 2001 aux Editions Albiana, « Y-a-t-il une vie après la rente ? », décrit la réalité économique de l'île. Avec la crise de l'agriculture et un faible développement de l'industrie, c'est en effet une « économie de la rente », avec ses trois piliers (construction, tourisme, emplois publics), qui caractérise le développement de la Corse. Or, la pente naturelle des économies de la rente et des « bulles » spéculatives est le déclin.

Conclusion

La population corse augmente, c'est une réalité. Derrière les chiffres optimistes du peuplement corse - on parle de « choc » migratoire -, se cache une réalité plus sombre, celle du vieillissement de la population et du faible développement économique. Qui vient s'installer en Corse ? Qui est amené à quitter l'île ?

En période électorale, avec les municipales, les européennes et les régionales qui vont s'enchaîner, il est important de mesurer les propositions de chacun en matière d'attrac-

tivité du territoire et de sécurité, afin d'attirer tous ceux qui veulent contribuer au développement de la Corse. La première richesse de la Corse est évidemment son patrimoine naturel qu'il faut préserver. Actuellement sous-peuplée, la Corse se doit d'attirer de nouveaux habitants. Les chiffres montrent que toutes les catégories, y compris les actifs, participent à ce « choc » migratoire que connaît la Corse.

Avec ICN, nous accompagnerons les initiatives qui permettront une plus grande attractivité de la Corse, afin de sortir de la seule voie de l'« économie de la rente ». Les listes municipales accueillent aujourd'hui des candidats nouveaux, certes viscéralement attachés à la Corse, mais qui ont une vision claire du monde concurrentiel dans lequel nous vivons. Pour eux, la Corse n'est pas une nostalgie. C'est un territoire en perpétuelle construction, qui doit concilier la défense de son identité et l'ouverture au monde. ■

(1) Entretien avec Michel Castellani, « Le Choc migratoire », publié par Corse Net Infos, le 23 février 2013. Corse Net Infos est un site d'informations corses gratuit (Adresse : www.corsenetinfos.fr).

Prix Press Club Humour et Politique des hebdomadaires régionaux 2014

Votez pour votre phrase préférée

1^{ÈRE} SÉLECTION

« Si Nicolas Sarkozy n'avait pas été là, il n'y aurait plus de démocratie en France, en Europe et dans le monde »

HENRI GUAINO

« En politique, on n'est jamais fini. Regardez-moi ! »

ALAIN JUPPÉ

« Peut-être... mais menotté » à propos d'un éventuel retour de Nicolas Sarkozy

ARNAUD MONTEBOURG

« On a une recrudescence de violence... par exemple le vol des portables à l'arraché. Ça n'existait pas avant que les portables existent »

NADINE MORANO

« On a besoin d'une Angela Merkel en France et cela peut être un homme »

VALÉRIE PÉCRESSÉ



sur www.prixhumourhebdomadaires.com

Avec le soutien de



Cors'Odissea : L'odyssée d'un nouveau Riacquistu

Le pari fou de Cors'Odissea : celui de créer aux 4 coins de l'île, celui d'aller à la rencontre des Corses, celui d'essaimer un peu partout la culture et l'identité corse. Marie FERRANTI, écrivain, bien connu, auteur à succès a lancé ce projet pour hivers en décembre dernier, entourée de divers artistes connus et reconnus, avec pour seule motivation transmettre. Parmi ces artistes, le groupe culturel I Campagnoli. Devenus les compagnons de route de l'écrivain, ils ont entrepris avec elle un périple dans l'ensemble de l'île.

Échanger et tisser des passerelles

Ces artistes corses se sont donc retrouvés, autour d'un projet commun, prendre leur bâton de pèlerin et rendre la culture accessible à tous. Un constat patent, l'hiver et sa tendance au repli semble toujours d'actualité. Pourquoi donc alors ne pas aller à la rencontre, dans chaque micro-région, de ses habitants afin d'échanger et partager ?

Pourquoi laisser de côté, certaines régions enclavées qui recherchent aussi des moments d'expression artistique, surtout au cœur de l'hiver ? Enfin, surtout, pourquoi ne pas aller recueillir des savoir-faire encore existants ? Car notre île regorge de talents qui ont encore bien du mal, malgré le développement de réseaux de communication, à se mettre en connexion.

Déserters les villes, habiter les lieux isolés

Ainsi, les membres du projet ont fait le choix, comme Ulysse, d'entamer un long voyage. Un voyage qui durera 3 hivers et qui les portera loin des villes pour des parenthèses très courtes. Les intervenants seront multiples. Tous les arts seront représentés, de la cuisine au chant, en passant par le théâtre. Aujourd'hui nord et sud ont commencé à être quadrillés : Olmi-Capella et Bonifacio ont accueilli les artistes I Campagnoli, Marie FERRANTI, Paul GRENIER...

Avec Cors'Odissea le réel est et sera bien présent

On a l'impression d'un rêve, d'une quête ineffable. Pourtant avec Cors'Odissea le réel est et sera bien présent. Le concret fait partie

du projet. Tout d'abord car chaque résidence est prévue à l'avance, selon une thématique bien définie par les acteurs. Ensuite, le but est de mettre en branle les forces vives culturelles du lieu pour organiser ateliers et autres lieux de partage.

Enfin, la réflexion est toujours là, profonde, sous jacente, elle interroge sur la Corse sa culture, son patrimoine et son devenir. Au point qu'à la fin du projet, c'est une radioscopie précise que l'on aura de l'état de santé de notre culture.

Sur le terrain, en effet, l'on ne peut pas mentir et l'on saura, à ce mo-



ment-là, si un nouvel élan peut renaître et surtout si la génération Riacquistu, proche de la soixantaine a joué son rôle de courroie de transmission.

Que reste-t-il du riacquistu ?

C'est l'interrogation à laquelle répondra ce projet. Loin de toute logique passéiste, Cors'Odissea reste et sera un lieu de création inestimable qui donnera nais-

sance à plusieurs créations. Fin septembre 2014, un spectacle d'I Campagnoli, élaboré au cours de l'année écoulée, lors des divers résidences et ateliers, aura lieu au théâtre de Bastia. Enfin, le producteur et réalisateur Paul ROGNONI créera un film-témoignage du projet. Afin de figer, dans toutes les mémoires, l'élan d'aujourd'hui !

■ Marie Gambini

Guy CALVELLI du groupe i Campagnoli.

«On n'enseigne pas le chant, mais on le vit. Et surtout on le partage et on crée nos propres compositions, ce qui peut, éventuellement, encourager certains jeunes à nous imiter» ...

Quel est votre rôle dans ce projet ?

Mon rôle dans le projet est multiple. D'une part garder la cohésion et l'identité du groupe I Campagnoli et coordonner les décisions et les informations. D'autre part, sur le plan artistique, et c'est le plus important, réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés : partager, transmettre nos valeurs et ajouter tout ce que le projet nous a apportés.

Votre groupe i Campagnoli, c'est 25 ans d'existence au service de la langue et la culture corse ?

I Campagnoli fêtent cette année leurs 25 ans d'existence. Avant tout, nous sommes unis par une grande amitié. C'est un groupe de polyphonie. On a toujours œuvré pour défendre notre langue, notre culture avec passion. C'est ainsi que nous voulons continuer.

Cela passe par la transmission obligatoirement...

Notre rôle est de transmettre, bien sûr, mais une vision qui nous est propre, car nous n'enseignons pas le chant, ce n'est pas et n'a jamais été notre rôle. Nous sommes davantage tournés vers la création.

Beaucoup de jeunes sont en quête de cette culture corse. Les chants peuvent être aussi un moyen d'apprendre la langue. Notre travail, s'il n'est pas lié directement à l'enseignement, promeut aussi la culture corse en la faisant connaître. On n'enseigne pas le chant, mais on le vit. Et surtout on le partage et on crée nos propres compositions, ce qui peut, éventuellement, encourager certains jeunes à nous imiter...



Marie FERRANTI

«Nous nous inscrivons en effet dans la veine du Riacquistu, mais pas seulement. Nous ne voulons pas seulement collecter. Ce serait insuffisant et d'ailleurs presque inutile, cela a été beaucoup fait. Nous voulons interroger ces frontières mentales, cette identité, en donner une image, creuser jusqu'à l'os, en tirer la «substantifique moelle»...

Vous êtes l'initiatrice de ce projet, livrez-nous en la genèse ?

Ce projet est né d'une rencontre avec un groupe, I Campagnoli, et plus précisément avec Guy CALVELLI, le chanteur principal. J'avais été invitée par Angelo LUCA, à parler de mon livre, «Une Haine de Corse», dans un bar, à Oletta. Guy chantait et j'ai retrouvé un «monde que je croyais englouti».

Un monde que je croyais englouti

Il m'a invitée à un de ses concerts à Saint-Florent. Je lui ai demandé de témoigner pour mon livre «Marguerite et les Grenouilles». Il a accepté, m'a présentée aux autres membres du groupe. Nous avons lié amitié. Ils voulaient faire quelque chose pour leurs 25 ans de carrière. Je leur ai donné un coup de main. J'ai demandé à Jacques FUSINA de leur écrire des chansons. Il a dit oui.

Tout est parti de là. J'ai fais appel à d'autres amis artistes et, de fil en aiguille, le projet s'est bâti, un peu à la manière d'un livre vivant. Nous avons eu envie de travailler en Corse, tous ensemble, de redécouvrir notre pays. Cors'Odisea était né.

Un artiste doit témoigner

Avec pour seul objectif : transmettre ?

Oui, nous aimerions jouer ce rôle de passerelle, mais d'abord nous voulons être des témoins. Nous parcourons la Corse du sud au nord et nous nous interrogeons, nous rencontrons des gens, nous captions des chants et nous produisons des écrits, des disques, des œuvres ... Car un artiste doit témoigner et porter témoignage de ce qu'il vit et donc produire. Il faut être jugé sur ce que l'on fait. Cela ne reste pas des belles idées. C'est très concret.

Est-ce un nouveau Riacquistu, du moins en a-t-on le sentiment ?

Cette publication est très bon signe, c'est le contraire qui serait inquiétant. Les échanges, il faut les créer, les organiser, ou plutôt les susciter.

Nous nous inscrivons en effet dans la veine du Riacquistu, mais pas seulement. Nous ne voulons



pas seulement collecter. Ce serait insuffisant et d'ailleurs presque inutile, cela a été beaucoup fait. Nous voulons interroger ces frontières mentales, cette identité, en donner une image, creuser jusqu'à l'os, en tirer la «substantifique moelle»...

Et très concrètement comment cela se met-il en œuvre ?

C'est très simple, car ce qui est compliqué n'est jamais mis en œuvre et ne marche pas. Nous nous rendons deux ou trois jours sur les lieux. En amont, nous avons préparé une thématique générale. Par exemple pour Bonifacio, c'était «Bonifacio, terre des frontières». Nous préparons des ateliers avec notre hôte, en l'occurrence, Alain Di MEGLIO et ses collaborateurs. L'un d'entre eux était une rencontre entre I Campagnoli, chanteurs profanes, et quelques membres d'une Confrérie bonifacienne. Le thème en était le sacré, son usage et sa réappropriation. Ce peut être encore plus simple. Nous nous rendons dans un bar.

Nous l'avons fait et, c'est comme une performance d'artiste, nous laissons venir à nous les gens et je raconte ce qui se produit, car notre seule présence «produit» quelque chose. Ce peut être un travail de fond sur l'interprétation des chants.

Ainsi un atelier avec I Campagnoli, dirigé par Paul GRENIER. J'ai aussi animé un atelier d'écriture

qui a donné des résultats magnifiques.

Tout cela est consigné dans ma chronique : «Bonifacio, l'expérience du mythe», car il ne faudrait pas oublier Ulysse ... Les possibilités sont infinies.

Et tout cela dans quel but ?

Le but final est la publication de ces chroniques, accompagné d'un album d'I Campagnoli et des œuvres des artistes qui nous auront rejoints. Car ce sera une aventure partagée. Gallimard a d'ores et déjà accepté le projet.

Donc, nous sommes sûrs d'être publiés et distribués, ce qui n'est pas négligeable... Cors'Odisea existe, puisque nous travaillons. Déjà deux résidences d'artistes à notre actif : la première à Olmi-Cappella, grâce au soutien actif et amical de Mimi ALLEGRI, de la commune et du Syndicat mixte du Giussani, la deuxième, à Bonifacio, dont j'ai déjà parlé.

Cors'Odisea produit le prochain album des Campagnoli qu'ils enregistrent à la fin du mois de février et le spectacle de Bastia et d'Ajaccio. Ces villes nous soutiennent, ainsi que la région Corse et quelques mécènes.

Nous avons créé une association, présidée par Henri ORENGA de GAFFORY, qui est un ami de longue date et un merveilleux connaisseur en matière d'art contemporain. On avance... C'est passionnant. ■

A rivoluzioni culturali ...

Ind'è l'anni Sittanta, davanti à u risicu di perde a lingua, ghjovani è militanti emeriti s'impignanu à salvà a lingua è l'essaru corsu. Dopu à u Sissant'ottu parecchi università (Ecchisi, Nizza, Parighji III) pruponenu i corsi di corsu. À partesi da u 1971 escenu l'associi pà l'insignamentu di u corsu ind'è l'Isula.

A Federazioni Scola Corsa dumandò a ricunniscenza di u corsu via a legge Deixonne. Sarà cuncessa, vinti è trè anni dopu in u 1974 ! L'università statinali prusperanu in Corti. À dilla vera a materia rivendicativa ùn sfiatava mancu stampa à l'epuca ! A cultura rinvisce è si sparghe. I ghjovani facenu nasce i gruppi culturali, risuscitendu certi usi è pratiche musicali trascurati. S'ellu ci fussi qualchìomu à mintuvà senza dubitu, saria Natali LUCIANI, naziunalistu è l'anima di u gruppu miticu, Canta u Populu Corsu.

U movimentu culturali s'allarga senza stancia. I Corsi nèn sò i successori di stu riccu sbullarachime : a letteratura, u cantu è tutte l'opere di u spiritu sò figlioli di stu trambulamentu culturali. Dopu quarant'anni senza parù, l'avaremu u nuvellu slanciu culturali ?

Ghjacomu GREGORI, un sturianu di l'anni Sissanta cinqui, à ci dicia : Ulyssu hà rispintu Calypso è l'immortalità, scegliendu di rivultà ind'è u so paesu, l'Isula d'It-taca. U sturianu saria propriu cuntentu di rivede sta scelta incù Cors'Odisea ! Da rende mutte e sirene d'altrò sulchighjendu a Corsica da indrentu, a Corsica paisana, a Corsica casana.

Ghjacumu FUSINA

«Dans le projet porté par Marie FERRANTI je vois en effet cette envie de mettre en liaison plusieurs aspects, non seulement de la chanson en train de se faire, mais aussi d'autres formes de création artistique, ce qui me semble tout à fait nouveau, du moins en Corse».

On ne vous présente plus, qu'est-ce qui vous a poussé à vous investir dans ce projet ?

J'ai été directement contacté par Marie FERRANTI que j'avais notamment rencontrée après son livre «Une haine de Corse», récit que j'avais beaucoup apprécié, dont j'avais rendu compte et que nous avons justement couronné du prix du Livre corse. Elle pensait aider le groupe de chant I Campagnoli qu'elle connaissait bien, à produire un CD, à le diffuser et à mieux faire connaître leur travail. Elle considérait que je pourrais leur écrire des textes de qualité et m'a donc mis en relation avec eux : je les connaissais assez peu et notre rencontre s'est rapidement révélée sympathique et productive. J'ai donc écrit, à leur demande, quelques textes qui leur ont plu et qu'ils sont déjà en train de mettre en musique et d'interpréter sous la direction d'un chef d'orchestre.

Vous qui avez été l'un des instigateurs du Riacquistu, vous sentez un nouvel élan ?

Ce qui avait marqué le fameux mouvement des années 1970

c'était justement cette collaboration culturelle entre ceux qui écrivaient, ceux qui composaient de la musique, ceux qui chantaient : c'est ainsi que j'ai moi-même travaillé beaucoup pour les groupes Canta ou I Muvrini et dès le début pour A.Ciosi.

Une collaboration culturelle

Par la suite, tous les autres ou à peu près, en fonction de la demande, des opportunités, des amitiés...

Dans le projet porté par Marie FERRANTI je vois en effet cette envie de mettre en liaison plusieurs aspects, non seulement de la chanson en train de se faire, mais aussi d'autres formes de création artistique, ce qui me semble tout à fait nouveau, du moins en domaine corse. Du coup la chanson, que je considère comme un art à part entière si elle est traitée comme il se doit, entre dans un ensemble de relations, de correspondances ici avec d'autres arts nobles comme la musique ou la peinture, sans oublier la mise en scène, décors, lumières et sons ...

Mon expérience personnelle du théâtre musical avec ma contribution à la création corse du Sampieru d'Henri TOMASI à l'opéra de Marseille, m'avait convaincu d'emblée de l'intérêt et de la richesse extrême d'un tel projet.

D'autant que de nombreux artistes de chez nous et d'ailleurs, certains de grande renommée, ont donné rapidement leur accord pour contribuer à ce projet et lui apportent une crédibilité supplémentaire.

C'est un projet aujourd'hui qui prend de l'ampleur et fait consensus ...

Bien entendu et nous nous en rendons compte peu à peu, ce projet Cors'Odisea prend de l'ampleur à mesure que les partenaires se révèlent, que sa richesse potentielle se dévoile, que divers responsables politiques ou techniques nous assurent de leur concours : des concerts, des expositions, des présentations, des enregistrements, des photos, une couverture médiatique, une tournée... verront aussi, comme par un heureux retour à la littérature originelle, la pu-



blication d'un livre proposé aux éditions Gallimard par Marie FERRANTI qui relatera les étapes du voyage, écrira la chronique de cette aventure odysseenne et couronnera en quelque sorte ces nombreuses rencontres, ces résidences créatives, ce travail patient et amical au fil des jours ...

Un tel ensemble créatif est susceptible, me semble-t-il, d'intéresser un public de toutes générations et ce n'est pas si courant : ne serait-ce qu'à ce titre, il mérite qu'on l'aide à se concrétiser du mieux possible.

■ Marie Gambini

Crédit Mutuel

LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

Caisse de Crédit Mutuel De Bastia

31 Boulevard PAOLI
20200 BASTIA

Tél 0 820 399 476
Mail : 07908@creditmutuel.fr

Caisse de Crédit Mutuel D'Ajaccio

2 Place du Général DE GAULLE
20000 AJACCIO

Tél 0 820 031 262
Mail : 07906@creditmutuel.fr

Caisse de Crédit Mutuel De Furiani

RN 193 – Rond-point de Furiani
20600 FURIANI

Tél 0 820 396 609
Mail : 09081@creditmutuel.fr

Caisse de Crédit Mutuel De Porto-Vecchio

Les 4 Chemins
20137 PORTO-VECCHIO

Tél 0 820 301 169
Mail : 09067@creditmutuel.fr

DU VENDREDI 14 AU SAMEDI 22 MARS
PALAIS DES CONGRÈS
AJACCIO



Passion Cinéma

et

Soirée Montagnes

Infociné : 07.78.69.69.88
www.cine2000ajaccio.com

